

PAYS DE LA LOIRE

CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

PROJET POLITIQUE ET STRATÉGIQUE

► 2022-2027 ◀

www.cress-pdl.org

 Cress Pays de la Loire

 Cress_pdl

 Cress Pays de la Loire

 **cress**
Chambre Régionale
de l'Économie Sociale et
Solidaire des Pays de la Loire

Notre société est confrontée à un phénomène de crises structurelles : climatique et énergétique, sociale, économique, démocratique... Toutes sont révélatrices d'un modèle de développement montrant aujourd'hui ses limites et nécessitant des changements profonds de modèles. Ces crises successives ou concomitantes agissent comme un **puissant révélateur et un accélérateur des transitions à opérer pour faire face aux nombreux enjeux et défis à relever pour nos générations actuelles et futures.**

Sans doute la région Pays de la Loire bénéficie-t-elle d'une situation plus favorable comparée à d'autres territoires. Son dynamisme sur les plans démographique, économique et de l'emploi, son attractivité et sa qualité de vie sont d'indéniables atouts. Les défis et enjeux sociétaux en région n'en sont pas moins importants et les entreprises et organisations de l'ESS devront être au rendez-vous sur les sujets de transformation qui feront les Pays de la Loire de demain : l'emploi durable, la protection de l'environnement, la prévention des risques sanitaires, l'accompagnement du « bien vieillir », la qualité des services de santé, l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité ou précarité, la jeunesse, l'accueil des jeunes enfants, l'alimentation saine et durable, la préservation des ressources naturelles, le développement du tourisme social et solidaire, l'accès à la culture et au sport, la relocalisation des biens et services...

L'ESS constitue plus que jamais une **réponse d'avenir** :

- En portant une conviction et une approche alternative aux modèles économiques dominants qui ont contribué aux phénomènes de crise que nous connaissons ;
- En démontrant sa capacité de résilience, de rebond et d'innovation pour relever les défis du développement d'une **société plus sociale, solidaire, responsable et durable.**

Sur tous ces sujets, l'ESS doit **amplifier ses actions et être mieux reconnue dans ses contributions.**

Les entreprises et organisations de l'ESS sont confrontées à d'**importants défis internes** : renouvellement du bénévolat, recrutement et attractivité des métiers, formation des salariés et dirigeants, consolidation et renforcement des modèles économiques, accès aux différents dispositifs de soutien et de financement... Elles doivent réussir leurs évolutions et transformations pour être pleinement contributrices – aux côtés des pouvoirs

publics et de l'ensemble des autres acteurs socio-économiques – des réponses et solutions aux besoins des territoires, tant ruraux qu'urbains, et de leurs habitants.

Dans ce contexte et face à ces nombreux enjeux, la CRESS Pays de la Loire ambitionne d'être un **moteur de transformation, d'innovation et de progrès social** tout autant qu'**actrice majeur du développement** d'une économie responsable et durable en région. Pour cela, elle porte la vision d'une ESS pleinement intégrée et actrice de l'économie du territoire :

- Une ESS fière de ses spécificités et valeurs, souhaitant les diffuser et non les opposer ;
- Une ESS qui sait inspirer et s'inspirer en travaillant avec d'autres partenaires économiques ;
- Une ESS plus lisible pour les concitoyens, les pouvoirs publics et l'environnement économique.

Cette vision de l'ESS, la CRESS des Pays de la Loire souhaite la porter de manière volontariste, dans une posture d'impulsion, d'animation et de coopération à différents niveaux :

- En confortant des articulations efficaces avec les réseaux et partenaires territoriaux et sectoriels de l'ESS, dans l'objectif partagé d'accompagner au mieux les structures et porteurs de projets dans l'ESS, tout comme les dynamiques de développement de l'ESS sur les territoires ;
- En confirmant son souhait de poursuivre ses missions d'intérêt général au service de l'ESS et d'amplifier le développement de son offre de service payante ;
- En étant l'interlocutrice et la partenaire des pouvoirs publics en région, prenant part de manière active à la mise en œuvre et à l'enrichissement de la SRESS 2022-2028 ;
- En s'inscrivant pleinement dans la dynamique nationale d'ESS France « Pour une République sociale et solidaire », contribuant à sa déclinaison en Pays de la Loire, au service du territoire ;
- En étant tournée, dans une vision prospective, vers l'Europe et ses enjeux de coopérations et d'innovation.

Oui, l'ESS en Pays de la Loire a la possibilité, la force, l'expérience et les compétences pour accompagner les transitions. C'est cette conviction qui anime les orientations du projet stratégique 2022-2027 de la CRESS Pays de la Loire.

La CRESS des Pays de la Loire s'est fixée 4 grands axes stratégiques pour définir et projeter son action dans les 5 années à venir. Cette ligne directrice, fruit d'un large travail participatif et de concertation, vise à rendre lisible l'ambition et les missions de la CRESS, pour ses parties prenantes, ses réseaux et partenaires.

Ces orientations stratégiques se réaliseront :

- **A différentes échelles selon les réalités et attentes de chaque territoire** et en fonction de l'expertise apportée par les adhérents, plus particulièrement les réseaux départementaux et locaux. Ainsi, la CRESS des Pays de la Loire déploiera opérationnellement son projet en complémentarité avec eux, dans l'objectif commun et partagé de soutenir, développer et faire rayonner l'ESS sur les territoires ;
- En fonction des **moyens humains et financiers** mobilisés et mobilisables au cours des 5 prochaines années ;
- Avec une **temporalité** permettant de déployer progressivement le projet d'ici 2027. La CRESS Pays de la Loire sera attentive à décliner opérationnellement ses orientations au regard des enseignements mis à jour ces dernières années, notamment grâce à l'état des lieux réalisé en 2021-2022. Les axes de travail seront également priorisés en fonction des opportunités et au regard des besoins observés ;
- Au regard d'**indicateurs d'évaluation** garantissant une visibilité quant à l'atteinte des objectifs fixés.

LES PRINCIPES D'ACTION DE LA CRESS

La CRESS des Pays de la Loire affirme la posture qu'elle entend incarner, en se voulant :

- **À l'écoute** de ses membres et des acteurs de l'ESS ;
- **Fédératrice** pour mobiliser les acteurs afin de servir ensemble l'intérêt et le développement de l'ESS ;
- **Facilitatrice** des échanges et collaborations entre acteurs de l'ESS et entre l'ESS et son environnement ;
- **Complémentaire**. Consciente que l'ensemble des réseaux ne disposent pas des mêmes moyens, qu'ils n'apportent pas les mêmes réponses à leurs adhérents et qu'ils n'attendent pas la même chose de la CRESS, celle-ci réaffirme sa logique d'une **subsidiarité adaptée et formalisée via une charte d'engagement** avec les têtes de réseaux sectorielles et territoriales. Un **dialogue bilatéral régulier** entre la CRESS et les têtes de réseaux pourra concrétiser cette ambition.
- **Coordonnée** avec ses partenaires dans une logique de co-construction et co-développement : les réseaux territoriaux, le Mouvement Associatif, l'UDES, les collectivités territoriales partenaires...

Si la loi et les partenaires publics régionaux lui reconnaissent un rôle singulier de représentation institutionnelle de l'ESS sur le territoire, la CRESS n'est pas une structure « supra-réseaux » vis-à-vis de ses composantes (têtes de réseaux sectorielles ou territoriales). Elle ne se situe ni « au-dessus », ni « en concurrence » avec les composantes de l'ESS.

L'ambition est de **renforcer la confiance et l'adhésion** des acteurs de l'ESS au projet de la CRESS, qui partagent les mêmes enjeux politiques et stratégiques (reconnaissance, promotion et développement de l'ESS).

Enfin, la CRESS est attachée au respect de ces principes à chaque niveau de son action. Dans une logique de cohérence entre ce qu'elle promet et ce qu'elle s'applique, elle s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques.

Orientation 1

PROMOUVOIR ET AFFIRMER L'IMPORTANCE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE LIGÉRIENNE

AXE 1 : PROMOUVOIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN PAYS DE LA LOIRE

Présente dans tous les secteurs économiques et sur tous les territoires, l'ESS doit encore affirmer ses spécificités et ses modes d'action. L'enjeu est de la faire mieux connaître et reconnaître en renforçant sa promotion auprès des acteurs économiques, des pouvoirs publics et des citoyen·nes.

Objectifs 2022-2027

- **Mettre en lumière et rendre lisibles** les activités, l'emploi ESS en région et la manière dont l'ESS intervient auprès de tous les citoyens sur tous les champs de l'activité économique, citoyenne et de la solidarité
- **Rassembler les différentes familles de l'ESS** afin de partager le « sens de l'ESS », d'incarner une vision commune et de porter ensemble le sentiment d'appartenance à l'ESS
- **Rendre visibles les opportunités** que peut offrir l'ESS pour les porteurs de projets, les entrepreneurs, les collectivités, les citoyen·nes
- **Apporter « la preuve par l'action »** que l'ESS est un amortisseur social et producteur de richesses important pour et dans la société actuelle
- **Montrer que l'ESS est une réponse** à la recherche de sens dans de nouveaux modes de consommation pour les citoyen·nes.

AXE 2 : DÉVELOPPER LE PLAIDOYER POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La loi 2014 portant sur l'ESS légitime la CRESS dans son rôle de représentation. Si son positionnement « d'interlocutrice privilégiée » vis-à-vis de la Région et des pouvoirs publics est aujourd'hui reconnu, l'enjeu est d'élaborer une parole commune – avec les acteurs de l'ESS – et de la porter.

Objectifs 2022-2027

- **Co-construire un plaidoyer** avec les acteurs de l'ESS
- **Porter la voix** de l'Économie Sociale et Solidaire à un niveau régional, en lien avec les réseaux
- **Prendre davantage part au débat public** dans un positionnement où l'ESS ne serait pas dans la seule défense de ses actions et spécificités, mais davantage tournée vers sa contribution à l'intérêt collectif.

AXE 3 : INSCRIRE L'ESS LIGÉRIENNE DANS LA DYNAMIQUE NATIONALE

La représentation et l'impulsion de l'ESS au niveau national a fortement évolué au cours des dernières années, avec l'émergence d'ESS France représentant et portant les intérêts de l'ESS à l'échelle nationale. L'enjeu pour la CRESS est de s'inscrire pleinement dans cette dynamique et d'incarner ESS France en région.

Objectifs 2022-2027

- **Mettre en valeur** l'appartenance et l'inscription de la CRESS des Pays de la Loire dans la dynamique nationale impulsée par ESS France
- **Alimenter le national** des initiatives, dynamiques et attentes portées par l'ESS en Pays de la Loire
- **Soutenir** la déclinaison régionale des orientations nationales de l'ESS via la remontée des réalités et initiatives régionales et locales.

Orientation 2

AGIR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA STRUCTURATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE LIGÉRIENNE

AXE 1 : APPUYER LA STRUCTURATION DE L'ESS

Comme tous les secteurs de l'économie, celui de l'ESS est confronté à des enjeux d'évolution, de transformation, de changement d'échelle. L'enjeu est de soutenir la structuration des entreprises et organisations de l'ESS en facilitant leur mise en réseau et leur accès aux ressources et outils utiles.

Objectifs 2022-2027

- **Mettre à disposition, faire connaître et diffuser** les réalités de l'écosystème global ESS
- **Continuer** à développer la promotion, l'animation et l'accompagnement des coopérations sur les territoires
- **Améliorer** la visibilité des différents types d'accompagnement et de financement de l'ESS
- **Impulser, amplifier et coordonner** le développement et l'adaptation de filières.

AXE 2 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESS

Avec 15 000 établissements et 162 000 emplois, le poids de l'ESS en région est déjà important et au-dessus de la moyenne nationale. Mais son potentiel en Pays de la Loire est encore plus important. L'enjeu est d'impulser et accompagner le développement de l'ESS, notamment en soutenant les transitions (écologiques, sociales, économiques, etc.), les coopérations économiques et le maillage territorial en Pays de la Loire.

Objectifs 2022-2027

- **Contribuer** au développement des entreprises et des activités ESS en région
- **Appuyer** le déploiement d'actions territoriales innovantes
- **Développer** le lien entre les différentes familles de l'ESS
- **Développer** le lien entre les familles de l'ESS, les entreprises hors ESS, les chambres consulaires, les collectivités locales.

AXE 3 : PRÉVENIR ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DE L'ESS FACE A DES ENJEUX EMERGENTS

La CRESS des Pays de la Loire s'est largement mobilisée pour soutenir au mieux ses membres et les organisations et entreprises de l'ESS pour faire face à la situation de crise liée au Covid-19 que plusieurs d'entre eux vivaient. L'enjeu est de développer et d'amplifier les actions de prévention et d'accompagnement face aux difficultés et nouveaux enjeux émergents (sur le plan organisationnel, financier, humain, structurel).

Objectifs 2022-2027

- **Être en veille** concernant les difficultés pouvant être vécues en région par les acteurs de l'ESS
- **Relayer les difficultés** rencontrées et les besoins de soutien des structures de l'ESS aux pouvoirs publics
- **Développer** les actions de prévention
- **Appuyer, faciliter** la réalisation des diagnostics
- **Orienter** et faciliter la mobilisation des dispositifs d'accompagnement existants (financier, conseil etc.).

Orientation 2

AGIR AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA STRUCTURATION DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE LIGÉRIENNE

AXE 4 : DÉVELOPPER LA FORMATION À L'ESS

S'orienter vers l'ESS, travailler dans l'ESS, entreprendre dans l'ESS... constituent de réelles perspectives pour les jeunes et les actif-ves. Mais le secteur est souvent méconnu dans ses réalités et opportunités. Dès lors, l'enjeu est de sensibiliser et former à l'ESS pour attirer, fidéliser et développer les compétences qui feront l'ESS de demain.

Objectifs 2022-2027

- **Formaliser** une offre coordonnée de formation à l'ESS sur des sujets complémentaires à ceux déjà existants et sur la base de l'expertise CRESS
- **Développer** des actions de sensibilisation à l'ESS auprès des personnes en reconversion, porteur-ses de projet, administrateur-rices bénévoles, jeunes et publics scolaires, agent-es et élu-es de collectivités, représentant-es des pouvoirs publics
- **Sensibiliser et former** les acteurs de l'éducation.

Orientation 3

DÉVELOPPER LA FONCTION RESSOURCES ET L'ANIMATION POUR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE EN PAYS DE LA LOIRE

AXE 1 : RENFORCER L'OBSERVATION RÉGIONALE DE L'ESS

L'Observatoire régional de l'ESS de la CRESS des Pays de la Loire fait partie du dispositif de mesure et d'observation de l'ESS en France et dans les régions. Lieux de convergence et de mutualisation des travaux sur l'ESS, les Observatoires de l'ESS ont une fonction d'étude, de veille, d'aide à la décision et de prospective.

Objectifs 2022-2027

- **Clarifier et étoffer** l'offre d'observation et de diagnostics de territoires
- **Améliorer** la visibilité et la diffusion de cette offre
- **Ouvrir** le pilotage de l'observatoire
- **Concourir** à l'observation nationale de l'ESS.

AXE 2 : FORMALISER UN ESPACE RESSOURCES POUR L'ENSEMBLE DES ACTEURS ET PARTENAIRES ESS

Les entreprises et organisations de l'ESS sont confrontées à des réalités pouvant freiner la réalisation de leur projet ou leur développement : difficultés de bénévolat et gouvernance, manque de moyens financiers et humains, besoin de renfort de compétences et d'expertises sur certains champs comme par exemple la transition écologique et l'économie circulaire. L'enjeu est de se mettre à leur disposition et faciliter leur accès aux ressources utiles.

Objectifs 2022-2027

- **Capitaliser et partager** des expertises (CRESS, réseaux, structures ESS)
- **Faire connaître et rendre accessibles** des outils, ressources et informations sur l'ESS non seulement aux adhérents mais aussi au plus grand nombre d'acteurs.

AXE 3 : CONSOLIDER LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION ET DE VALORISATION DES BONNES PRATIQUES DE L'ESS

L'ESS constitue un formidable laboratoire de bonnes pratiques, pouvant irriguer le secteur et plus largement la société. Afin de gagner en force et crédibilité, cette dynamique doit être structurée et portée. Ainsi, la CRESS a engagé ce travail en lien avec les membres de l'espace d'échanges et de réflexion sur l'amélioration continue des pratiques. L'enjeu est de consolider et d'étayer cette démarche pour davantage capitaliser, diffuser et mobiliser autour des bonnes pratiques et de la qualité de l'ESS – sur les questions de gouvernance, d'environnement, qualité de vie au travail... – notamment dans le cadre des transitions écologiques.

Objectifs 2022-2027

- **Sensibiliser** les structures de l'ESS aux enjeux de l'amélioration des pratiques
- **Consolider** les pratiques au sein de l'ESS
- **Valoriser** les innovations et savoir-faire de l'ESS
- **Développer** les dynamiques d'accompagnement.

Orientation

FAIRE RÉSEAU AU SEIN DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

La diversité de l'ESS fait sa richesse, que ce soit en termes d'initiatives, de projets, d'organisations, de secteurs d'activité ou de territoires. Si cette pluralité témoigne de la vitalité de l'ESS, elle pose également pour ses acteurs les enjeux de la lisibilité de sa structuration, des complémentarités entre ses acteurs et des coopérations à renforcer ou inventer.

L'ambition de la CRESS est ainsi de contribuer à faire réseau ensemble, en respectant et valorisant les rôles et spécificités de chacun-ne, tout en se donnant collectivement les moyens de mettre en place une organisation de l'écosystème efficiente, solidaire et dynamique.

Cette orientation s'appuie sur :

- L'ensemble des acteurs de l'ESS
- Les adhérents de la CRESS des Pays de la Loire.

Les partenaires naturels de l'ESS constituent également des appuis essentiels à ce projet.

AXE 1 : FÉDÉRER AUTOUR DE L'ESS

Objectifs 2022-2027

- **Contribuer à l'animation de l'ESS** en Pays de la Loire en associant les adhérents et les réseaux sectoriels et territoriaux
- **Renforcer les synergies interdépartementales** en s'appuyant sur les réseaux de l'ESS et leurs spécificités pour travailler dans une perspective de cohésion territoriale en Pays de la Loire
- **Associer les partenaires** de la CRESS et de l'ESS aux réflexions et travaux réalisés.

AXE 2 : ASSOCIER PLEINEMENT LES ADHÉRENTS AU PROJET DE LA CRESS

Objectifs 2022-2027

- **Renforcer** la représentativité de la CRESS et les missions qu'elle porte
- **Clarifier** la politique d'adhésion à la CRESS (typologie des adhérents, services, etc.)
- **Consolider et enrichir** la relation avec les adhérents CRESS
- **Animer** le réseau des adhérents
- **Favoriser** l'implication au sein de la CRESS et de sa gouvernance
- **Consolider** l'implication de la gouvernance dans le projet de la CRESS.

ENVIRONNEMENT ET ACTEURS DE LA CRESS

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION D'ENGAGEMENT DE L'ESS (adoptée le 10 décembre 2021 lors du Congrès d'ESS France)

Pour une République sociale et solidaire, nos raisons d'agir :

«La raison d'agir de l'Économie Sociale et Solidaire est d'orienter le progrès, dans toutes ses dimensions, à la fois sociale, économique, démocratique, citoyenne et écologique. L'ESS s'efforce d'organiser les mutations des modes de production et de consommation imposées par l'urgence écologique et sociale en développant le pouvoir d'agir par l'engagement et le pouvoir de vivre du plus grand nombre. Elle se fonde sur la liberté, l'égalité, la solidarité, la responsabilité, la démocratie et la raison. L'ESS est la norme souhaitable de l'économie qui démontre par la preuve que la prospérité peut être inclusive et atteinte en respectant les limites planétaires avec l'implication de toutes et tous ».

LA CRESS DES PAYS DE LA LOIRE REGROUPE LES ENTREPRISES ET RÉSEAUX DE L'ESS DU TERRITOIRE

- Coopératives
- Mutuelles
- Associations
- Sociétés commerciales de l'ESS
- Fondations et fonds de dotation
- Syndicats employeurs de l'ESS
- Spécificités régionales : réseaux départementaux de l'ESS, Pôles Territoriaux de Coopération Economique.

Notre projet 2022-2027 s'appuiera nécessairement sur ce réseau mais aussi sur la force des compétences et de l'engagement de notre équipe de professionnel·les. Nous comptons sur nos administrateur·rices à incarner et porter le projet stratégique dans les années à venir.